

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 20 JUIN 2016**

L'appel nominal indique la présence de 25 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Jean-François Faivre**, Président, ouvre sa dernière séance à 20h15, en implorant la bénédiction divine sur les travaux de l'assemblée.

Le Président salue et remercie la présence de M. Marc Michaud, boursier communal.

L'ordre du jour comme suit, est adopté :

1. Adoption du procès-verbal de la séance du 23 mai 2016
2. Communications de la Municipalité
3. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à l'adoption du nouveau règlement pour le Service communal de distribution d'eau
4. Rapport de la commission des finances sur les comptes 2015
5. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la réfection de la conduite d'eau en fonte située sur le site du Verger entre les bâtiments C & M de la Société Dentsply Sirona
6. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la réfection des services EC-EU, eau potable et travaux VO Energies du chemin situé entre la Ruelle du Chalet 2 et la Grand-rue 51
7. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du procès-verbal du 23 mai 2016

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

2. Communications de la Municipalité

M. le Syndic Raphaël Darbellay informe que les travaux sur l'A9b ont pris un mois de retard dû au mauvais temps ainsi qu'à quelques surprises. En effet, lorsqu'ils ont creusé pour remettre la couche de grave, ils ont trouvé des tuyaux cassés et ont dû changer tout le système d'écoulement des eaux usées. Les travaux se dérouleront plus la nuit, ce qui signifie plus de trafic à travers le village.

Au sujet du parc éolien du Bel Coster, l'examen préalable est bientôt terminé. Normalement, la mise à l'enquête publique devrait se faire entre septembre et octobre.

M. le Municipal Michel Junod annonce que l'AscoVaBaNo a décidé de doubler les lignes de bus à partir de la rentrée scolaire. Le bus supplémentaire aura 40 places assises et 35 debout, ce qui signifie un total de 80 places assises. Actuellement, 66 élèves descendent en bus. A partir de décembre, lors du changement d'horaires des CFF, les élèves auront 52 minutes de pause à midi. Pour le doublement de la ligne, solution choisie, le montant s'élève à +CHF 150'000.-, tandis que pour les lignes spéciales, le montant se serait élevé à CHF 304'000.- de surplus. Le prix a fait pencher la balance.

3. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à l'adoption du nouveau règlement pour le Service communal de distribution d'eau

M. Sébastien Bourgeois donne lecture du rapport.

Ce projet de règlement a été réalisé sur la base d'un règlement-type du canton et a été soumis à consultation auprès d'un juriste du Département du territoire et de l'environnement, Service de la consommation et des affaires vétérinaires à Epalinges, diverses modifications ont été apportées à cette occasion.

Modifications de la 1^{ère} page

Taxe de consommation

- 1-2000m³ : CHF 1.60/m³
- 2001 m³ et plus : CHF 1.50/m³

M. Raymond Durussel demande à la Municipalité de vérifier les bases légales des taxes de raccordement car selon lui il s'agit d'une faute fondamentale.

M. le Municipal Gilbert Poncet remercie M. Durussel et informe que ce règlement a été approuvé cinq fois par une juriste du canton selon le règlement type.

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture de l'art. 14 de la loi :

Pour la livraison de l'eau, la commune, respectivement le distributeur, peut exiger du propriétaire conformément à l'article 4 de la loi sur les impôts communaux (LCom) :

- a. une taxe unique fixée au moment du raccordement direct ou indirect au réseau principal ;
- b. une taxe de consommation d'eau au mètre cube ou au litre/minute ;
- c. une taxe d'abonnement annuelle ;
- d. une taxe de location pour les appareils de mesure.

M. Raymond Durussel souhaite que le Président ouvre le débat à ce sujet ou au moins de passer en revue tous les articles.

M. le Président Jean-François Faivre passe donc en revue tous les articles et **M. Raymond Durussel** apporte plusieurs informations concernant quelques articles.

M. Raymond Durussel signale qu'il y a encore les annexes à débattre.

M. le Syndic Raphaël Darbellay rappelle de laisser ses compétences à la Municipalité et au Conseil de garder les siennes. L'annexe est de la compétence de la Municipalité.

M. Raymond Durussel reprend la parole pour affirmer que les annexes, comme présentées, sont également à adopter et à signer par le Conseil communal.

M. le Syndic Raphaël Darbellay revient sur sa position, après vérification mais il informe qu'il s'agit d'une erreur.

En conclusion, avec ce qui précède, la Commission demande au Conseil communal :

- d'adopter le règlement pour le Service communal de distribution d'eau tel que présenté
- d'adopter les annexes

Les conclusions sont adoptées avec 22 voix et 3 abstentions.

4. Rapport de la commission des finances sur les comptes 2015

M. Nathanaël Bourgeois donne lecture du rapport.

L'année 2015, qui peut être à première vue qualifiée de mauvaise compte tenu du déficit de CHF 302'031.71, s'avère somme toute une année acceptable quand on considère la marge d'autofinancement (résultat + amortissements + provisions) s'élevant à CHF 474'865.07 (c'est le résultat 2014 qui était exceptionnel avec une marge d'autofinancement de CHF 1'720'907.66). Pour mémoire, la marge d'autofinancement indique la capacité de la commune à investir sans avoir recours à l'emprunt.

Cette marge d'autofinancement plus faible qu'à l'accoutumée doit être mise en perspective par rapport aux autres années de la législature :

- Autofinancement 2010 : CHF – 456'000.-
- Autofinancement 2011 : CHF 1'276'971.-
- Autofinancement 2012 : CHF 1'692'189.-
- Autofinancement 2013 : CHF 1'501'726.-
- Autofinancement 2014 : CHF 1'720'907.-
- Autofinancement 2015 : CHF 474'865.-
- **Moyenne 2010-2015 : CHF 1'035'110.-**

Par ailleurs, la Commission détaille quelques points des comptes 2015.

Pour rappel :

Montant total des revenus :	8'469'547.39
Montant total des charges :	8'771'579.10
Excédent de charges :	302'031.71

M. le Président Jean-François Favre donne lecture des comptes, puis passe au vote.

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal :

- d'accepter les comptes 2015 tels que présentés

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

5. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la réfection de la conduite d'eau en fonte située sur le site du Verger entre les bâtiments C & M de la Société Dentsply Sirona

M. Philippe Turin donne lecture du rapport.

Le chemin du Verger au lieu-dit « A la Fin » connaît une intense activité industrielle, développée par Dentsply Sirona. Suite au récent bouclage du réseau communal de distribution d'eau potable et de défense incendie réalisé dans le cadre de la construction du nouveau bâtiment Jungfrau, travaux financés par cette entreprise, la conduite existante du chemin du Verger doit être remplacée, d'où la présente demande de crédit.

M. le Municipal Gilbert Poncet apporte une précision au 2^{ème} alinéa du rapport. Les « 16 bars » sont à enlever de la phrase.

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal :

- d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection cités en titre
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 172'000.- TTC
- de financer ce montant par une subvention de CHF 8'000.- le solde par la trésorerie courante ou par un emprunt, aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafonds d'endettement pour la législature 2011-2016
- de pouvoir amortir le montant des travaux à partir du budget 2017, à raison de CHF 5'100.-* par an, par le compte 810.331.36, * CHF 160'000.- HT./ . 8'000.- + la TVA de la subvention CHF 600.-/30 ans. (5'086 arrondi à 5'100)
- d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances
- de décharger la Commission de son mandat

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

6. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis municipal relatif à la réfection des services EC-EU, eau potable et travaux VO Energies du chemin situé entre la Ruelle du Chalet 2 et la Grand-rue 51

M. Olivier Rose donne lecture du rapport.

Le présent préavis a pour but de solliciter un crédit de CHF 195'000.- pour financer les travaux d'assainissement et de réfection des services implantés sous le tracé de la Ruelle du Chalet – partie est, jusqu'à la Grand-Rue, ainsi que son revêtement.

En conclusion, la Commission demande au Conseil communal :

- d'autoriser la Municipalité à effectuer les travaux de réfection cités en titre
- d'octroyer à cet effet un crédit de CHF 195'000.-
- de financer ce montant par la trésorerie courante ou par un emprunt, aux meilleures conditions du marché, en faisant usage de l'autorisation en matière de plafond d'endettement délivrée pour la législature 2011-2016
- de pouvoir amortir le montant des travaux en 30 ans, à partir du budget 2017, à raison de CHF 6'500.- par année, par le compte 430.331.37
- d'autoriser la Municipalité à signer tous les actes nécessités par les circonstances
- de décharger la Commission de son mandat

Les conclusions sont adoptées à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

7. Propositions individuelles et divers

Mme et MM. Patricia Bourgeois, Nathanaël Bourgeois et Philippe Turin demandent des renseignements au Municipal Michel Junod quant à son information concernant les bus scolaires.

M. le Syndic Raphaël Darbellay avise le Conseil qu'un guichet cartographique communal est disponible. Il est possible d'y accéder par un lien sur le site de la commune.

M. Raymond Durussel remercie le Conseil pour son élection à l'AscoVaBano. Il souligne que tous les représentants de Ballaigues sont intervenus de manière très forte au dernier conseil de l'association. Le comité de direction a rapidement pris une décision.

Remerciements

Le Président et le Vice-Président distribue aux conseillers et conseillères sortants les certificats en guise de remerciements pour les années passées au Conseil :

Stéphane Chenux (4 ans), Patricia Pittet-Litti (5 ans), Christian Bechler (5 ans), Rachel Loeffler (5ans), Olivier Rose (8 ans), Christian Nyffenegger (9 ans), .Renato Salvi (10 ans), Sylvain Belin (12 ans), Sébastien Bourgeois (14 ans), Paul-André Moser (14 ans) et Jean-François Faivre (26 ans).

Le Président remercie M. Alain Schmalz, sous-secrétaire, pour le travail qu'il a fourni durant 8 ans, que ce soit pour les votations ou le remplacement des secrétaires.

Il remercie aussi les Municipaux sortants, José Loeffler (14 ans) et Michel Junod (17 ans) pour leur travail et leur souhaite tout le meilleur pour la suite.

MM. les Municipaux font part de leurs remerciements ainsi que de leurs souhaits pour l'avenir de la Commune.

Le Président remercie sincèrement Rachel Loeffler, secrétaire, pour son travail durant son année de présidence bien chargée.

M. le Syndic Raphaël Darbellay remercie à son tour tous les conseillers pour leur participation, surtout à ceux qui s'en vont. Il remercie particulièrement les deux municipaux sortants. Il tient à préciser que le service minimum pour un municipal est de 47 séances par année. Pendant une quinzaine d'années de leur vie, ils ont sacrifié leur vie de famille pour être tous les lundis soir à la commune. Il est épaté car il y a eu un taux d'absentéisme proche du zéro, personne n'a été malade durant ces dix dernières années. Il leur adresse un tout grand merci pour leur dévouement.

Le Président remercie le bureau pour cette année. Il a eu beaucoup de plaisir à diriger les séances. Les citoyens de Ballaigues lui ont donné la chance de continuer sa carrière politique dans l'exécutif alors il va tout mettre en œuvre pour ne pas les décevoir. En attendant de prendre ses nouvelles fonctions, il souhaite de bonnes vacances ensoleillées aux conseillers ainsi qu'à leur famille.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance sans contre-appel, à 22h.

La prochaine séance du Conseil est fixée au lundi 5 septembre à 20h15, au Cevi.

Étaient absents et excusés : Mme et MM. Christine Jaccard, Eric Guillaume, Jean-Jacques Bourgeois, Sylvain Belin, Pierre-Luc Maillefer et Stéphane Chenux.

Était absent et non-excuse : M. Eric Jeanneret

Ballaigues, le 24 juin 2016.

Le Président :

La Secrétaire :

Jean-François Faivre

Rachel Loeffler